



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE  
LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

PARIS, LE 15 AVR. 2009

La Secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville

à

Madame et Messieurs les Préfets de région,  
*pour information*  
Mesdames et Messieurs Préfets de département,  
*pour attribution*

**Objet :** l'évaluation des contrats urbains de cohésion sociale : diffusion d'un questionnaire sur les contrats urbains de cohésion sociale

Comme l'ont souligné les circulaires du 1er février 2007 relative à la signature des Cucs et du 5 juillet 2007 relative à l'évaluation des Cucs, l'évaluation des Cucs est partie intégrante des contrats. Il y est, en particulier, précisé que *l'évaluation continue des Cucs doit à la fois rendre compte de la mise en œuvre et des résultats des programmes d'actions et, simultanément, apprécier l'impact et le fonctionnement du contrat lui-même. L'évaluation, outil de toute politique publique, est, dans le cas des Cucs, une obligation contractuelle dont la finalité et les modalités doivent s'adapter au contexte local.*

Toutefois, évaluer les impacts et les résultats du contrat est un idéal qui, à l'expérience, peut s'avérer difficile à atteindre étant donné l'imbrication des différentes politiques au sein de cet outil. Il n'en demeure pas moins que l'appréciation d'ensemble des avancées imputables aux Cucs et des freins qui ont pu en réduire la portée doit, *a minima*, alimenter la réflexion des signataires quant aux conditions de poursuite des démarches qu'ils ont entreprises depuis 2007. Dans cet esprit, il est souhaitable que, pour septembre 2009, l'ensemble des sites en Cucs dispose d'un bilan critique du contrat ou d'un rapport d'évaluation.

Comme l'a rappelé le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville dans son discours du 16 mars 2009, « il faut, en effet, savoir où en est précisément l'exécution des contrats en cours, quels sont les résultats obtenus, quels sont les besoins non satisfaits et, ainsi, préparer l'échéance de leur renouvellement ».

Vous aurez la possibilité de m'adresser les documents d'évaluation que vous jugerez les plus intéressants et représentatifs par voie électronique (mél: [evaluationcucs@ville.gouv.fr](mailto:evaluationcucs@ville.gouv.fr) - réception limitée à un maximum de 3Mo par message) pour alimenter un fonds documentaire commun sur les Cucs.

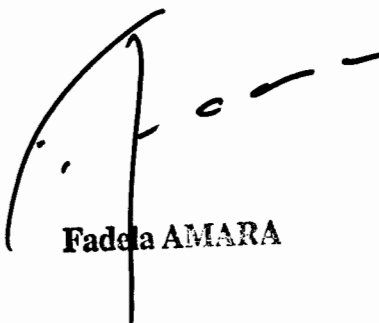
En complément, la délégation interministérielle à la ville souhaite disposer d'une remontée formalisée d'un jugement élaboré par les instances pilotes de l'évaluation locale. Un questionnaire a été conçu dans ce but. Il est, pour l'essentiel, constitué de questions fermées afin de limiter le temps de réponse. Il porte sur le fonctionnement du Cucs et sa capacité à mobiliser les acteurs locaux.

Vous trouverez ce questionnaire en pièce jointe ainsi qu'une note introductive en précisant le statut dans l'organisation générale de l'évaluation de la politique de la ville, les finalités et les modalités de réponse.

Il vous appartient d'organiser la réponse à ce questionnaire, conformément aux prescriptions du paragraphe « Modalités de réponse » de la note d'accompagnement du questionnaire. Une version numérique destinée à permettre la saisie en ligne des réponses au questionnaire sera disponible à partir du **20 mai 2009** sur le SIG-Ville à l'adresse suivante : <http://sig.ville.gouv.fr/questionnaire>.

Vous trouverez à cette adresse une notice détaillée de la procédure de saisie. Il appartiendra à vos services d'assurer l'administration de la saisie en ligne pour les Cucs de votre département. Des outils de suivi les aideront dans cette tâche et la validation finale de la saisie leur incombera. Vous veillerez à ce que la saisie des réponses soit réalisée pour le **5 juin 2009**.

Une analyse succincte des réponses à ce questionnaire sera réalisée par la Div pour le début du mois de juillet. Elle complètera la synthèse de la consultation organisée autour du livre vert « Géographie prioritaire de la politique de la ville et contractualisation ». Une analyse plus approfondie sera réalisée par l'Observatoire national des zones urbaines sensibles et donnera lieu à une publication prévue pour l'automne 2009.



**Fadela AMARA**